



N° 93/06 - Juin 1993

LE DIALOGUE ISLAMO-CHRETIEN 1991
EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE ET AU MAGHREB.

François-Marie GAPI,
*Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux,
Vatican, octobre 1991.*

Tout ce numéro est extrait de ANB-BIA (African News Bulletin, Bulletin d'Information Africaine). Bi-mensuel d'information et actualité africaine, Edit. Responsable : Paolo Costantini, 184 Av. Ch. Woeste, 1090 Bruxelles, Belgique.

Il est fréquent d'entendre poser la question : le dialogue avec les musulmans est-il possible ?

La question se pose-t-elle ? La réponse est évidente puisque ce dialogue existe. D'ailleurs, l'Islam, religion née dans une situation de pluralisme religieux, doit, fondamentalement être une religion de témoignage

LE MAGHREB

Dans la réalité, compte tenu des diverses formes d'Islam, le dialogue islamo-chrétien est possible dans telle région, alors qu'il ne l'est pas dans d'autres. Ainsi la plupart des pays du Maghreb, où existent des mouvements fondamentalistes, ne s'ouvrent pas au dialogue autant qu'on pourrait le désirer. Il est assez naturel que, dans une société presque entièrement musulmane, le problème du dialogue islamo-chrétien, vital pour la minorité, ne préoccupe guère la majorité. Et pourtant, dans la plupart des pays du Maghreb, depuis des années, un tel dialogue est vécu par les organisations d'Eglise. C'est ainsi que durant la guerre du Golfe un communiqué commun a été rédigé par des foyers mixtes et qu'en Algérie une collaboration s'est établie entre les oeuvres caritatives diocésaines et le Croissant rouge.

Tout récemment a paru une *Histoire des Chrétiens de l'Afrique du Nord*, ouvrage collectif sous la direction de Monseigneur Teissier, archevêque d'Alger (chez Desclée, Paris). Ce livre décrit l'expérience plus que millénaire des relations islamo-chrétiennes au Maroc, en Tunisie et en Lybie. A côté de ces données sur le passé, l'ouvrage expose aussi la situation actuelle dans ces pays musulmans les plus liés historiquement à des pays d'Europe. Ce livre permettra de comprendre dans toutes ses composantes, la relation entre les institutions, les forces et les personnes qu'un certain nombre de choses séparent mais que beaucoup d'autres pourraient rapprocher.

Comme exemple de dialogue on pourrait citer la participation de Lybiens de la *"World Islamic Cali Society"* au colloque sur les réfugiés et les migrants qui s'est tenu à Malte en avril dernier. On peut également mentionner la participation d'une délégation algérienne à la rencontre pour la paix organisée à Malte, en octobre, par la communauté San Egidio de Rome.

L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Si l'Islam du Maghreb n'ouvre que peu d'espace au dialogue islamochrétien, l'Islam de l'Afrique subsaharienne est plutôt tolérant, sauf au Nigéria.

Tenant compte de cette tolérance, au mois de mai dernier, dans une lettre pastorale, les évêques du Sénégal ont encouragé les chrétiens sénégalais à engager le dialogue avec les musulmans. Ces évêques qui parlent d'un dialogue d'espérance, soulignent les efforts de compréhension et de dialogue qui existent déjà entre chrétiens et musulmans, la coexistence dans les familles, les villages, les quartiers, les lieux de travail et la collaboration naturelle entre les hommes. Ils citent des exemples :

- des jeunes travaillent ensemble pour la construction de cimetières, de mosquées ou de chapelles ;
- des enfants s'efforcent dans une saine émulation de faire de leur école un lieu de paix, de pardon et de fraternité ;
- certains groupes travaillent à l'amélioration de la vie et de l'esprit d'une communauté, d'autres désirent être informés sur l'Islam et sur les relations islamo-chrétiennes.

Somme toute, il s'agit là d'abord d'un dialogue de vie, d'une collaboration, ensuite vient le dialogue spirituel et doctrinal à développer.

Les évêques du Soudan, à leur tour, ont fait un appel pressant à la collaboration entre chrétiens et musulmans pour le rétablissement de la paix dans leur pays déchiré par la guerre civile. Dans leur lettre pastorale *"Appel à la réconciliation et à la paix"*, publiée au début de cette année, on peut lire :

"Nous lançons un appel, à la fois aux Musulmans et aux Chrétiens, pour qu'ils vivent leurs convictions religieuses avec sérieux et fidélité. L' Islam et le Christianisme se considèrent comme des religions de justice, de réconciliation, d'amour, de paix et de fraternité. L'une et l'autre professe la foi en un Dieu tout-puissant, miséricordieux, compatissant et juste. Comment pouvons-nous nous dire croyants si nous agissons avec cruauté, injustice et duplicité ?

Pourquoi n'arriverions-nous pas, en nous inspirant, chacun de notre foi, à nous traiter mutuellement en frères et soeurs, dans l'honnêteté, la justice et l'amour ? Nous trouverions ainsi des voies justes et humaines pour mettre un terme à la guerre et à tout ce qui la favorise."

Il faut mentionner, toujours au Soudan, une tentative de dialogue entreprise par le *"Committee for Christian-Muslim Dialogue"* sous la présidence d'un officier de l'armée soudanaise, le brigadier Pio Yukwan Deng ; cette rencontre a réuni quelques chefs religieux au *"Friendship Hall"* à Khartoum, le 17 Juin. Une seconde réunion était prévue pour le 25 août, mais par la suite du décès du brigadier Pio Yukwan Deng elle n'a pas eu lieu.

Au cours du mois d'août dernier, le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux a organisé, à Ibadan (Nigéria), une rencontre regroupant des chrétiens et des musulmans des pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest. Des délégations de la Gambie, de la Sierra Leone, du Ghana et du Nigéria, se sont réunies du 4 au 8 août, autour du thème *"Chrétiens et Musulmans ensemble dans le développement humain"*. Le Libéria, invité, n'a pu venir en raison de la situation politique.

Dans un premier temps, les participants ont inventorié les domaines dans lesquels les deux communautés collaborent pour le développement des hommes : santé, éducation, réalisation de projets communs comme la construction de routes ou d'écoles, l'accueil des réfugiés ; réalisation de programmes gouvernementaux et de projets d'autres organismes non-gouvernementaux. Cette coopération inter-religieuse existe même jusque dans les villages les plus reculés.

Les discussions sur le mariage entre chrétiens et musulmans ont montré que ceux qui s'engagent dans de tels mariages bien souvent ne connaissaient pas les religions et leurs institutions. Cette ignorance de la législation matrimoniale des deux religions rend ces unions fragiles dans bien des cas.

Les points de vue divergent en ce qui concerne la participation dans le domaine politique. L'Eglise, de par sa mission, pratique la séparation entre politique et religion ; dans l'Islam, par contre, cette distinction n'existe pas. Pour l'Islam religion et politique sont intimement liées, le Coran n'est pas seulement le livre de la parole de Dieu, mais aussi un code de lois régissant la vie des musulmans. Un leader politique chrétien ou un musulman considérera toujours la démocratie de façon différente.

Pour l'avenir, les deux délégations ont souhaité :

- une intensification des efforts en vue de la promotion des personnes en général, et de la femme en particulier,
- une aide aux jeunes pour les écarter de l'usage de la drogue ;
- travail commun pour réduire les dépenses excessives lors de fêtes ou de funérailles ;
- une meilleure information sur la législation des deux religions pour ceux qui s'engagent dans un mariage islamochrétien.

Le mois de juillet 1990 a vu la publication des *Lineamenta* en vue du Synode spécial pour l'Afrique. Le dialogue islamo-chrétien sera un des sujets traités. Toute l'Eglise d'Afrique est à pied d'oeuvre pour la préparation de ce Synode. Il est à espérer que les résultats des travaux des uns et des autres contribueront à la rédaction d'un document reflétant bien l'ensemble du travail.

Comme l'a annoncé le Pape Jean-Paul II à un groupe de pèlerins sénégalais en septembre dernier *"le prochain voyage africain du Saint Père, en février 1992, le conduira au Sénégal, en Gambie et en Guinée, trois pays où l' Islam est la religion de la majorité de la population"*.

Le Saint Père entend accomplir ce pèlerinage africain pour affermir la foi des chrétiens, dans le respect de l'identité religieuse des populations qu'il doit rencontrer ; un voyage de soutien pour les chrétiens dans l'annonce du message du Christ et d'encouragement dans les efforts déployés pour les relations islamo-chrétiennes.

C'est ce qu'exprime le Pape lui-même : *"En février prochain, s'il plaît à Dieu, j'aurai la grande joie de me rendre dans votre pays..., de rencontrer l'ensemble de vos compatriotes et de célébrer la foi chrétienne avec les catholiques sénégalais. Que la visite de l' de Rome soit dès maintenant pour vous un stimulant dans votre vie de foi. Puisse-t-elle vous apporter, ainsi qu'à vos pasteurs, un nouvel élan pour l' annonce active du message de paix de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le respect de l'identité religieuse des personnes avec lesquelles vous vivez"*.

Nous ne pourrions terminer ce rapport sur le dialogue islamo-chrétien en Afrique sans signaler la disparition , le 15 Mai dernier , à Abidjan, de Amadou Hampaté Bâ, musulman tolérant, historien, philosophe, écrivain et diplomate bien connu pour son ouverture au dialogue islamo-chrétien.

AMADOU HAMPATE Bâ

Hampaté Bâ a toujours travaillé à la réconciliation religieuse de son propre milieu. Il a poursuivi ce travail de dialogue avec les Pères Blancs à Bamako bien avant l'annonce du Concile Vatican II. A Niamey, en 1975, il parle de Jésus-Christ vu par un musulman devant la commission épiscopale de l'Afrique de l'Ouest pour les relations islamochrétiennes. Cet artisan de la *"réconciliation spirituelle"* avait aménagé un lieu de prière dans sa résidence d'Abidjan pour ceux de ses visiteurs qui voulaient se recueillir. Comme l'a écrit un de ses amis, le Père Moreau, *"sa vocation d'homme de dialogue religieux pouvait lui permettre de confesser : 'Vouloir décrire Jésus, le Messie, c'est vouloir décrire un océan aussi vaste que l'amplitude même des cieux, c'est vouloir inventorier, déterminer et expliquer tout ce qui naît et se trouve dans l'océan depuis l'algue sans racine jusqu'à l'énorme baleine"*. (voir La Croix L'Evénement, Paris, 8 Juin 1991).

Un colloque se prépare pour l'an prochain, en hommage à tout ce qu'a été cet homme pour l'Afrique et pour le dialogue inter-religieux.

ANB-BIA N°205, 01-01-92, pp.4-6.

LA CRAINTE DU VIRAGE ISLAMISTE EN AFRIQUE NOIRE

Thierry PERRET, Libération, France, 28 janvier 1992.

Les Etats de l'Ouest africain, à majorité musulmane, sont jusqu'à présent restés prudemment à l'écart de l'attraction islamiste. Mais l'influence de l'Iran pourrait connaître un net regain.

Surnommé l'ayatollah" de Kaolack, Ahmed Khalifa Niasse, membre d'une grande famille maraboutique du Sénégal, connu pour les liens qu'il entretient avec l'Iran, estimait dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique* après les événements en Algérie, que "d'ici à l'an 2000, la plupart des pays d'Afrique noire à majorité musulmane deviendront islamiques", et prévoyait l'émergence "de partis démocrates islamiques situés sur le centre droit de l'échiquier politique".

Une prise de position qui apparaît surtout pour l'instant comme un vœu pieux... Pays hôte du dernier sommet islamique, le Sénégal compte plus de 90 % de musulmans. Mais il est aussi caractérisé par l'emprise des confréries maraboutiques traditionnelles, qui laissent fort peu de champ d'expression à un islamisme politique. Ainsi, les récents appels du Parti pour la libération de la démocratie islamique, un groupuscule clandestin apparu depuis peu, à une révision des articles de la Constitution sur la laïcité de l'Etat sont-ils restés sans écho...

Au Sénégal, comme partout ailleurs en Afrique de l'Ouest, les dispositions constitutionnelles proscrivent la création de mouvements politiques à base religieuse, ethnique ou régionale. Ce qui reste vrai des pays qui viennent de connaître des soubresauts politiques à la faveur de la démocratisation, un processus dans lequel les milieux islamiques sont restés curieusement en retrait. Au Mali, la Constitution de la Ille République, adoptée par référendum le 12 janvier 1992, a été condamnée et jugée "antidémocratique" par Isboullah Al Islamiya, un parti non reconnu. Mais c'est un point de vue qui reste isolé, alors que la puissante Association pour l'unité et le progrès de l'Islam (AMUPI) a approuvé le texte.

Même son de cloche en Mauritanie où les autorités ont écarté les islamistes du processus électoral en cours. Certes, pour Cheik El Halef Ennahoui, une importante personnalité religieuse, ancien ministre de l'Information, "la réussite du FIS en Algérie exprime un retour à l'authenticité". Mais il s'empresse d'ajouter que "le contexte est différent en Mauritanie, où la référence à l'islam n'a pas besoin d'être soulignée. Elle est constante et figure dans le préambule de chaque programme de parti politique". Pourtant, l'opposition, et notamment l'Union des forces démocratiques, a condamné les autorités pour l'interdiction du parti islamique.

Les autorités politiques en Afrique sont restées muettes face à la poussée islamiste en Algérie. Seul le nouveau Premier Ministre du Niger, Amadou Cheffou, considérait que "la victoire du FIS crée une nouvelle équation politique dans la région". Pays frontalier de l'Algérie - et de la Libye -, il est vrai que le Niger a toujours dû compter avec les humeurs de ses puissants voisins. Ainsi, pour les autorités de Niamey comme pour celles de Bamako, la solution à la rébellion touareg passe-t-elle par une médiation algérienne marquée d'ambiguïté. Et un membre du gouvernement malien confiait récemment qu'on avait noté avec une certaine inquiétude à Bamako la sollicitude intéressée dont faisait preuve le FIS à l'égard des mouvements touaregs.

"Moi, je trouve que mes 'frères' sont vraiment trop pressés, ils oublient que le Prophète a mis des années pour installer l'Islam à la Mecque. Eux ils veulent faire l'Islam en Algérie en un jour et une nuit". Un jeune Algérien de 16 ans

Mali, Niger, Mauritanie, Sénégal, ces Etats de la frange sahélienne à majorité musulmane, voisins du Maghreb, marqués par l'influence francophone, sont jusqu'à présent restés prudemment en dehors de l'attraction islamiste qui s'exerce plus à l'est, au Soudan ou en Egypte.

Leur faible poids démographique n'en fait pas des enjeux décisifs. Il en va tout autrement du colosse Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique avec ses quelque 120 millions d'habitants, où les communautés chrétiennes et musulmanes se disputent la supériorité du nombre. Le Nigeria a suspendu cet été sa participation à l'Organisation de la conférence islamique (OCI) pour ne pas choquer sa population chrétienne. Soumis depuis des années à un cycle récurrent d'émeutes à caractère religieux, le Nigéria a réagi vigoureusement l'an dernier aux manifestations de Katsina et de Bauchi -qui ont fait de 250 à 1500 morts selon les estimations ! -, attribuées à la mouvance musulmane extrémiste.

Celle-ci inquiète tout autant le pouvoir que les institutions islamiques traditionnelles. Lors des événements d'avril, environ 160 arrestations avaient eu lieu, tandis que le gouvernement dénonçait les "*influences étrangères*", visant par là l'Iran et les milieux chiites libanais. Plutôt discrète ces dernières années dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest, surtout francophones, où les communautés libanaises, majoritairement chiites, conscientes de la précarité de leur situation, s'efforcent de rassurer le pouvoir politique, l'influence iranienne a été longtemps battue en brèche par les dollars venus des pays du Golfe. Elle pourrait connaître un net regain. Tout le monde a pu constater le rôle extrêmement actif des délégués iraniens venus au Sommet islamique de Dakar, qui était justement le premier tenu en Afrique, avec une affluence record des délégations venues de tout le continent noir.

ANB-BIA, n°208, 15-02-92, p. 18

SIERRA-LEONE

DIALOGUE ISLAMO-CHRETIEN : LE MARIAGE

Sr Christiane LEPOITFEVIN, FMM, Dakar, Sénégal, 15 septembre 1992

Parmi les problèmes majeurs que rencontre dans chaque pays toute minorité quelle qu'elle soit, celui du mariage d'un de ses membres avec un conjoint de la majorité ambiante compte sans doute parmi les plus sérieux. Menaçant souvent l'intégrité ou même la survie de la minorité en question d'une part, entachant l'honneur de la majorité de l'autre, cause de rejets ou d'exclusions au sein de la communauté, le sujet est plus grave encore lorsqu'il s'agit de minorités religieuses.

Tel fut donc le thème de la Session Internationale de travail organisée à Freetown (Sierra-Leonne) du 31 août au 5 septembre 1992 sous l'égide du Service des Relations islamochrétiennes en Afrique (SRICA), programme féminin.

Dans le but d'élaborer un document à l'intention de leurs pasteurs, vingt et un invités permanents -auxquels se joignent selon leurs possibilités des auditeurs libres sierra-léonais- ont débattu durant ces derniers jours les problèmes posés aux Eglises par les mariages islamo-chrétiens.

Venus de l'Ouest africain (Bénin, Gambie, Ghana, Nigéria, Sierra-Leone et Togo), tous les participants appartenaient aux différentes églises protestantes méthodiste, presbytérienne, anglicane, baptiste et évangélique. Deux femmes du Sénégal et deux religieuses -une Franciscaine Missionnaire de Marie du Sénégal et une Soeur de N.D. d'Afrique du Ghana, (toutes deux occupées à plein temps au service du Dialogue islamo-chrétien) avaient été convoquées pour exposer la position catholique et présenter, entre autres, le document pastoral élaboré par la Commission des Relations entre chrétiens et musulmans en Afrique de l'Ouest.

La session regroupait en fait une large majorité de femmes engagées elles-mêmes, pour la plupart, dans des situations de mariage islamo-chrétiens. Leurs témoignages manifestaient des situations les plus diverses : de la femme musulmane venue au Christianisme par son mari, à celle ayant cheminé douloureusement pour conserver sa foi chrétienne, en passant par l'effort compréhensif d'un véritable dialogue dans le respect des diversités, jusqu'au renvoi pur et simple dans une situation de misère, le mari musulman ayant amené au foyer une seconde femme.

Ces témoignages et l'étude en première journée du roman de la Sénégalaise, feu Mariama Ba : *Un champ écarlate*, ont aisément permis au groupe de cerner les principaux points d'examen qui firent par la suite l'objet de différents carrefours. Parmi ceux-ci retenons l'aspect juridique du problème: mariage civil avec ses options de monogamie et de partage des biens ; importance du contrat musulman prévoyant le mode de règlement de la dot, le droit pour la femme de demander le divorce (ou la séparation) si le mari rompt son engagement à la monogamie ; pension alimentaire et droit de

garde des enfants en cas de divorce. Retenons aussi l'aspect religieux : attaches bibliques. L'aspect éducatif : toute la question de l'instruction religieuse des enfants. L'aspect ecclésial enfin avec le soutien du conjoint chrétien par son Eglise dans son cheminement de foi quotidien.

Gambien de la Ligue islamique mondiale, spécialiste de Shari'a, Monsieur Dia a présenté à son tour la situation de la femme en Islam et le cas des mariages interreligieux.

Une sélection fut enfin faite des principaux points et des conseils pratiques devant figurer dans le document destiné aux pasteurs chargés d'accompagner un projet de mariage ismamo-chrétien. A noter qu'une double difficulté réside dans la diversité des "codes de la famille" (ou leurs équivalents) selon les pays et dans les conceptions du mariage dans les différentes Eglises.

Le compte-rendu de la session devrait apporter en même temps aux participants une première ébauche du document en question, sur lequel chacun sera invité à réagir. Souhaitons à ce document un cheminement riche et fécond. Personnellement, comme catholique, j'exprime ma reconnaissance aux organisateurs pour les échanges fraternels et confiants vécus tout au long de cette semaine.

ANB-BIA, suppl. 15-10-92, p.4

DIALOGUE ISLAMO-CHRETIEN 1992

Le rapport suivant résume les différents aspects du dialogue islamo-chrétien en Afrique pour l'année 1992. Père François-Marie Gapi, Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, Vatican, novembre 1992.

Afrique de l'Ouest

Nous terminions l'an dernier notre rapport sur les relations islamo-chrétiennes en Afrique en annonçant le voyage apostolique du pape Jean-Paul II dans trois pays d'Afrique occidentale (Sénégal, Gambie et Guinée). Toutes les presses internationales ont parlé de ce voyage comme une rencontre du Saint-Père avec l'Islam et la religion traditionnelle africaine.

En effet, tous les journaux qui ont suivi ce voyage ont souligné la nombreuse présence des musulmans et des adeptes des religions traditionnelles pendant les cérémonies religieuses ainsi que dans les rencontres particulières que le Saint-Père a eues avec les chefs de ces traditions religieuses.

Partout, au Sénégal, en Gambie et en Guinée, le Saint-Père a loué le bon climat de convivialité dans lequel vivent chrétiens, et musulmans et les adeptes des religions traditionnelles de ces pays. Ces trois pays connaissent une longue tradition du dialogue de vie.

Quelques extraits des discours

A Ziguinchor (Sénégal), en s'adressant aux chefs religieux musulmans et traditionnels, le pape a dit : "j'ai senti au Sénégal combien sa diversité peut être un stimulant pour favoriser l'unité du peuple. La société sénégalaise en effet, est caractérisée par cette harmonie traditionnelle, la *Téranga*, faite d'accueil et respect mutuels, de tolérance et de volonté de coopération".

A Dakar, toujours au Sénégal, au cours de sa rencontre avec les chefs musulmans, le Saint-Père a renouvelé son appel au devoir qu'ont chrétiens et musulmans de collaborer dans le dialogue pour favoriser la paix des populations. Il a ensuite insisté afin que le dialogue islamo-chrétien continue et garantisse à tous la liberté religieuse et de culte. Ce dialogue est nécessaire, a ajouté le pape, pour témoigner que Dieu est toujours présent et au centre de la vie humaine.

La même constatation du dialogue de vie entre chrétiens et musulmans et croyants des religions traditionnelles a été faite en Gambie et en Guinée où on retrouve les membres de ces traditions religieuses au sein d'une même famille ou travaillant ensemble dans des projets de développement social.

En Guinée : cette fois c'est un représentant des chefs Musulmans de la Guinée qui en témoigne dans son discours de bienvenue au pape : "Nous, musulmans de la Guinée, tendons toujours la main en toute fraternité, en toute sincérité, à tous les hommes de bonne volonté, à tous les croyants de bonne

foi, pour que ensemble, dans la voie de Dieu et de ses enseignements, nous puissions aider tout particulièrement notre jeunesse à surmonter son angoisse de l'avenir, à la rapprocher de Dieu et à raffermir sa foi. Nous y réussirons par un dialogue franc, une concertation loyale et constructive de toutes les communautés religieuses de notre pays où se côtoient quotidiennement dans les bureaux, dans les quartiers, au marché et dans les hôpitaux, les catholiques, les anglicans, les protestants et les musulmans majoritaires. Mais chacun respecte la conviction intime de l'autre et met en avant ce qui nous unit : l'amour de Dieu, le respect de la dignité humaine, la prière et la tolérance".

En mai 1992, le cardinal Arinze, accompagné du Père François-Marie Gapi, a accompli une mission du Saint-Père successivement au Sénégal, en Gambie et en Guinée, afin d'encourager les efforts des chrétiens et des musulmans dans le dialogue de vie et de coopération dans ces pays que le Saint-Père venait à peine de visiter.

Difficultés

Il serait trop facile de croire que les quatre coins du Continent vivent le climat de tolérance et du dialogue de vie qui existe en Afrique occidentale. En effet, c'est assez souvent que la presse internationale a eu à attirer l'opinion publique sur des situations parfois dramatiques orchestrées par des factions fondamentalistes islamistes en Algérie, en haute Egypte, en Tanzanie, au Nigéria ou au Soudan. Dans ce dernier pays, l'imposition de la loi musulmane (shari'a) à toutes les populations ne favorise pas du tout le dialogue islamo-chrétien. Le dialogue de vie que connaissent les membres des diverses croyances de ces pays a perdu ses droits de cité.

Le Saint-Siège n'ignore pas cette situation. C'est ainsi que le pape Jean-Paul II, dans son discours du 11 janvier 92 au corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège a pu dire : "Hélas ! je sais aussi combien ce compagnonnage entre croyants est ardu. Que d'appels parviennent au Saint-Siège pour déplorer des situations où les chrétiens, en particulier, sont l'objet de discriminations criantes et injustifiables, que ce soit au Moyen-Orient ou en Afrique ! Il est des pays, par exemple, où les chrétiens, aujourd'hui encore, n'ont même pas la possibilité d'avoir un seul lieu de culte à leur disposition. Dans d'autres cas, il ne leur est pas possible de participer à la vie politique comme des citoyens à part entière. Dans d'autres cas encore, on leur conseille tout simplement de partir. J'en appelle à tous les dirigeants des pays qui ont fait l'expérience bénéfique du dialogue interreligieux pour qu'ils abordent ce problème avec sérieux et réalisme".

Nécessité

Comme il est difficile de trouver partout une co-existence pacifique et une tolérance entre croyants de traditions religieuses différentes, le Saint-Père espère que le dialogue interreligieux reste la voie encore nécessaire pour éliminer l'intolérance fondamentaliste et l'incompréhension. Ainsi l'affirmait-il le 13 novembre dernier au cours de l'audience accordée aux membres du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux au terme de leur assemblée plénière.

En effet, le Saint-Père, avant de rappeler le souvenir de son voyage apostolique au Sénégal, Gambie et Guinée où il a trouvé que les chrétiens, musulmans et adeptes des religions traditionnelles vivaient en harmonie dans un respect mutuel et coopéraient dans la vie sociale et civique, avait dit : "Des croyants, tout en restant fidèles à leurs convictions religieuses et sans verser dans de faux irénismes, peuvent et doivent s'engager dans un dialogue vrai, humble et franc avec les croyants d'autres traditions religieuses afin d'éliminer toute intolérance et toute incompréhension".

Devant la situation plus que dramatique du Soudan, où l'imposition de la shari'a et la guerre civile ont rendu le dialogue islamo-chrétien et celui de vie presque impossible, le Saint-Père, en recevant les évêques soudanais venus en visite ad limina en octobre dernier, a dit : "Encore une fois, je fais appel avec sollicitude et solidarité à tous ceux qui détiennent le destin du Soudan, afin qu'ils déposent les armes de guerre et recherchent la voie de la paix et que leurs actions s'inspirent de la loi éternelle de Dieu. Le Tout Puissant demande à ses fils de respecter la dignité et les droits des êtres humains, spécialement des plus faibles et des innocents. J'unis ma voix à la vôtre pour supplier tous ceux qui s'emploient à entreprendre un réel et sincère dialogue de paix".

Structures

Bien que le dialogue interreligieux en général et islamo-chrétien en particulier soit difficile, l'Eglise reconnaît qu'il demeure partie intégrante de sa mission. Et pour cela, elle ne ménage aucun effort pour mettre en place des structures pouvant aider à la promotion de cet apostolat.

- 1) **En Afrique septentrionale**, le Groupe de recherche islamo-chrétien (GRIC) continue de travailler régulièrement, depuis sa création en 1978 jusqu'à nos jours, en Tunisie et au Maroc. L'Algérie connaît l'expérience spirituelle du groupe islamo-chrétien (le Ribat-al-Salam) dont l'objectif est purement spirituel. Il rassemble des clercs et des laïcs qui avec leurs frères musulmans, veulent échanger et prier ensemble sur les bases de la tradition spirituelle, tant musulmane que chrétienne. Les thèmes de discussions sont choisis d'avance en commun et les réflexions se déroulent à l'abbaye de Notre-Dame de l'Atlas. Ainsi l'Eglise du Maghreb pourrait se définir comme une Eglise en état de dialogue.
- 2) **En Afrique sub-saharienne**, les efforts de mise en place des structures pour la promotion du dialogue islamochrétien ne manquent pas. La Commission islamo-chrétienne, au sein de la Conférence épiscopale régionale de l'Afrique de l'Ouest (CERAO), existe depuis vingt ans. Elle organise chaque année pour les chrétiens des sessions de réflexion sur l'apostolat du dialogue islamo-chrétien. Elle a publié deux ouvrages qui viennent de connaître une 2ème édition : *"Connais-tu ton frère"*, une présentation de l'islam aux lecteurs chrétiens et *"Frères dans la foi au Dieu-Unique"*, une présentation du christianisme aux musulmans.

Toujours en Afrique occidentale, la Conférence épiscopale anglophone (AECAWA) a créé en juillet dernier, une commission semblable qui s'est déjà mise au travail. Dans d'autres conférences, la commission pour le dialogue interreligieux travaille ensemble avec celle pour l'oecuménisme.

- 3) Au niveau des mouvements **d'Action catholique**, tels que la JOC/JOEF ou la MIJARC, en bien des endroits, des Musulmans participent aux activités de ces mouvements et le dialogue s'instaure sans difficulté.
- 4) La **branche sud-africaine** de la Conférence mondiale des religions pour la paix (WCRP-SA) a préparé une charte de la liberté religieuse pour exprimer quelles devraient être les relations entre l'Etat et les diverses religions en Afrique du Sud. Un congrès interreligieux pour finaliser ce document a été programmé en novembre 1992.
- 5) **Les Eglises protestantes** ont une structure pan-africaine : le service des relations islamo-chrétiennes en Afrique (SRICA) ou Project for Christians-Muslims Relations in Africa (PROCMURA). Ce service a pour but la formation des chrétiens dans le dialogue islamo-chrétien. Il collabore avec l'Eglise catholique et son secrétariat se trouve à Nairobi (Kenya).
- 6) **Au niveau culturel**, des cours d'islamologie sont dispensés dans plusieurs instituts catholiques. En Afrique du Nord, il existe des centres d'études islamiques et arabes. C'est le cas de l'Institut dominicain d'études orientales (IDEO) au Caire, l'Institut des belles-lettres arabes (IBLA) de Tunis, le centre diocésain d'Alger, et le centre "La Source" de Rabat. Chacun de ces centres possède une bonne bibliothèque ouverte aux universitaires musulmans.

L'IDEO comme l'IBLA publient en outre des revues qui favorisent le dialogue au niveau culturel. Ces centres, il n'y a aucun doute, peuvent contribuer à l'ouverture des esprits et à la formation au respect et à la compréhension mutuels. Leur multiplication serait souhaitable car ils demeurent des lieux de rencontre, de connaissance et de dialogue.

ANB-BIA, suppl. 15-01-93, pp.1-2.

